

Décision de publier un poste de PR  
supplémentaire - Campagne d'emplois 2016.

## Conseil d'administration du 27 novembre 2015

### Délibération 2015/11/CA-146

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;*

*Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 28 ;*

*Vu l'avis favorable du Conseil Académique du 26 novembre 2015 ;*

*Considérant que, suite à une erreur matérielle, le poste PR25 a été omis de la liste adoptée le 21 septembre 2015 ;*

**Après en avoir délibéré, les conseillers décident de publier le poste de PR 25 (FSI-IMT), publication croisée avec Aix-Marseille conditionnée à la vacance des supports.**

Toulouse, le 27 novembre 2015

L'Administrateur provisoire,



Amal SAYAH



Nombre de membres : 29  
Nombre de membres présents ou représentés : 17

Nombre de voix favorables : 16  
Nombre de voix défavorables : 0  
Nombre d'abstentions : 1  
Ne prennent pas part au vote : 0